

# Regards

## sur Anjou

Volume 35, numéro 5 — Juin • Juillet 2008

## Rendez-vous au cinéma en plein air

Du dimanche **29 juin** au jeudi **14 août** 2008, des films seront présentés sur un écran géant dès le crépuscule, soit vers 21 heures.

Venez en famille  
et pour un plus  
grand confort,  
apportez votre  
chaise de parterre.  
Il n'y a pas de  
frais d'admission.

**Bon cinéma!**



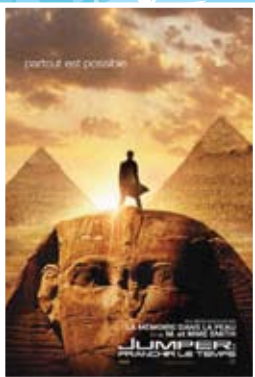
**La Chasse au Trésor**  
Du 29 juin au 3 juillet



**Les chroniques  
de Spiderwick**  
Du 6 au 10 juillet



**Horton entend un qui!**  
Du 13 au 17 juillet



**Jumper:  
Franchir le temps**  
Du 20 au 24 juillet



**Drillbit Taylor:  
garde du corps**  
Du 27 au 31 juillet



**L'île de Nim**  
Du 3 au 7 août



**Film SURPRISE**  
Du 10 au 14 août

### Quand et où ?

**DIMANCHES**  
Parc Talcy

8151, avenue Talcy

**LUNDIS**  
Parc du Bocage

6200, avenue du Bocage

**MARDIS**  
Parc Verdelles

8441, place Verdelles

**JEUDIS**  
Parc Lucie-Bruneau

7501, avenue de l'Alsace

Chaque nouvelle programmation débute toujours le dimanche. En cas de pluie, la projection risque d'être annulée.

## L'été est enfin là, profitez-en bien!

Après un long hiver de neige et de froid, nous attendons tous l'arrivée de l'été avec grande impatience. Maintenant qu'il est enfin là, ne tardez pas à en jouir pleinement!

C'est dans cette optique que votre arrondissement met à votre disposition des activités et des installations de tous types afin que vous puissiez profiter des journées de soleil et des loisirs extérieurs. Que ce soit les soirées de danse estivales, le cinéma en plein air ou encore les fêtes entre voisins, les animations se succèdent cet été pour vous donner l'occasion de tisser des liens avec votre entourage.

« Anjou en famille » vous propose également des activités amusantes pour petits et grands comme les matinées musicales sur l'herbe et les fêtes de quartier. Un tout nouveau logo aux couleurs vives, présenté en page 3, évoque la joie et les plaisirs de l'enfance et reflète notre mission de vous offrir des moments heureux en famille.

Les vacances estivales sont l'occasion idéale pour apprécier chaque moment privilégié que vous offre la vie quotidienne sans les encombres de la routine, liée au travail et aux obligations journalières. Détendez-vous et refaites le plein d'énergie!

Je vous invite donc à vous amuser et à vous divertir tout en portant attention aux conseils que vous donne l'arrondissement en matière de sécurité. Soyez prudents sur les routes, dans les parcs et sur les pistes cyclables, ayez toujours en tête la protection de votre famille et celle des autres.

À tous, je vous souhaite un magnifique été!

**Luis Miranda**

Vous pouvez aussi  
me joindre au  
514 493-8010.



## De retour en septembre

Les séances ordinaires du conseil d'arrondissement sont interrompues pour les mois de juillet et août. La prochaine séance aura lieu le mardi **2 septembre à 19h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, sise au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. De même, le bureau du citoyen reprendra ses activités à la fin de la période estivale.

### Bureaux administratifs et bibliothèque

## Fermeture lors des congés fériés

Les bureaux administratifs de l'arrondissement ainsi que la bibliothèque Jean-Corbeil et sa succursale seront fermés les mardis **24 juin** et **1<sup>er</sup> juillet**, à l'occasion de la fête nationale du Québec et de la fête du Canada.

### Sécurité routière

## L'arrondissement d'Anjou se dote de bollards

Dans un souci constant d'améliorer la qualité de vie des familles et en vue de répondre aux objectifs qu'il s'est fixé en matière de sécurité publique, l'arrondissement d'Anjou s'est récemment porté acquéreur de bollards (balises de sécurité).

Ces bollards vont permettre d'accroître la sécurité routière en limitant les excès de vitesse et les écarts de conduite dans l'arrondissement, particulièrement dans les rues résidentielles et les zones scolaires. Une trentaine de bollards ont été installés à divers endroits stratégiques de l'arrondissement et seront déplacés régulièrement d'un endroit à un autre en vue de créer un effet de surprise chez les automobilistes et les sensibiliser à demeurer prudents en tout temps.

M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest et président du Comité de la sécurité publique, tient aussi à nous rappeler que pour la sécurité et le bien-être de nos enfants, **il est formellement interdit de déplacer les bollards du centre de la chaussée.**



De gauche à droite: Geneviève Brissette, agente de sécurité routière, Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), poste 46, Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou, Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest et président du Comité de la sécurité publique et le lieutenant Gaétan Roy, SPVM, poste 46.

# Planter le bon arbre au bon endroit

La fonction des arbres dans les villes et les municipalités ne se réduit pas qu'au simple embellissement du paysage ou encore à nous servir de remparts contre les rayons tenaces du soleil. Les bienfaits des arbres sur notre environnement et notre santé sont nombreux, ces derniers contribuent à l'amélioration de notre qualité de vie notamment en :

- absorbant le gaz carbonique et les gaz polluants contenus dans l'atmosphère;
- produisant de l'oxygène;
- filtrant les poussières en suspension dans l'air;
- neutralisant les gaz à effet de serre;
- rafraîchissant l'air par la production de vapeur d'eau;
- communiquant une impression de sérénité et de calme;
- agissant d'écrans contre le bruit;
- abritant et nourrissant la faune.

Par ailleurs, il ne suffit pas de planter n'importe quel arbre à un quelconque endroit pour tirer parti de tous ses avantages. Si vous avez en tête de planter un arbre dans votre propriété, vous devez tout d'abord connaître l'espace dont vous disposez, les conditions de votre sol, le type d'entretien que vous êtes prêt à assurer et c'est à partir de ces éléments de base que vous pourrez choisir l'espèce d'arbre à planter. La forme et la dimension de l'arbre à maturité sont essentielles pour répondre aux conditions de l'emplacement. Par exemple, un arbre de plus petite taille convient mieux dans un emplacement parsemé de lignes électriques aériennes.

Vous devez choisir une espèce qui pourra se développer pleinement dans l'emplacement que vous lui réservez. N'oubliez surtout pas de tenir compte des aspects suivants :

- les contraintes d'espace;
- les conditions du sol (la qualité et la quantité);
- l'exposition au soleil;
- l'activité humaine (le vandalisme, le manque d'arrosage, etc.);
- le drainage;
- la rusticité de l'arbre (sa capacité à résister aux températures extrêmes).

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez visiter le site Internet de la *Société internationale d'arboriculture – Québec*: [www.siaq.org](http://www.siaq.org).



## Je t'aime papa...

Le dimanche **15 juin**, c'est l'occasion de dire « je t'aime » à papa et de lui démontrer notre amour. Au nom de tous les élus et des employés de l'arrondissement, nous souhaitons à tous les papas une joyeuse fête des Pères.

BIBLIOTHÈQUE  
**Jean-Corbeil**

**Bibliothèque Jean-Corbeil**  
7500, av. Goncourt  
**Succursale**  
7070, rue Jarry Est



**Lire aux  
larmes**

## Le Club de lecture TD est de retour!

Avis aux jeunes de 3 à 12 ans, le Club de lecture TD revient cet été sous le thème **Lire aux larmes!** Venez découvrir à quel point il est amusant de lire tous types de livres, d'histoires, de poèmes humoristiques, de blagues, de jeux cocasses et de drôles de devinettes. Les inscriptions ont débuté en mai au comptoir du prêt des bibliothèques d'Anjou. Les jeunes qui deviennent membres du Club reçoivent des tas de surprises tout au long de l'été. Ils ont également la chance de gagner de nombreux prix et de participer à des activités drôlement animées!

### Lancement du Club de lecture avec **Contes pour rire!**

Pour souligner le lancement du *Club de lecture TD*, les jeunes de 5 ans et plus sont invités à rencontrer des joueurs de tours originaires des quatre coins du monde lors d'une animation présentée par le *Théâtre de la Source*. Lieu et date: salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil **le mercredi 18 juin à 18h30**. Entrée libre.

### Miss Lili, metteuse en scène, auditionne pour un **court-métrage**

Miss Lili recherche les meilleurs candidats pour la production **Lire aux larmes!** Les enfants de 5 ans et plus sont donc invités à auditionner le **lundi 14 juillet à 18h30** à la salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil. Fous rires garantis! Et qui sait, voilà peut-être votre chance de devenir une vedette! Entrée libre.



Information : 514 493-8260



## Un tout nouveau logo

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'arrondissement d'Anjou s'est doté d'un nouveau logo. Ce logo vient appuyer la politique de la famille et servira à illustrer les activités à caractère familial. Il est composé de couleurs vives qui évoquent la joie et les plaisirs de l'enfance. De plus, ces couleurs attirent le regard des plus jeunes.

La diversité des couleurs reflète la multitude d'activités proposées par l'arrondissement d'Anjou aux familles. L'inégalité de la typographie donne l'aspect de liberté et de spontanéité des activités. Bien qu'adroitement organisées, les activités ne s'inscrivent pas dans un cadre rigide, elles sont une occasion de rencontres et de découvertes.

En somme, ce logo communique bien notre mission auprès des Angevins et des Angevines, celle de leur offrir des moments heureux dont ils pourront profiter en famille!

# Venez fêter en famille!

L'arrondissement d'Anjou vous convie à trois fêtes de quartier cet été.

## Au programme:

### Le mercredi 2 juillet à Anjou-sur-le-lac:

- 17h:** Début des activités. Gueuleton relish-moutarde (hot-dogs), animation avec clown, ateliers de maquillage et de tatouage et parcours acrobatique modulaire (type arbre en arbre).
- 19h:** Spectacle d'Arthur l'aventurier. Découvrez en chansons avec Arthur l'aventurier les plus beaux endroits de grande nature de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique.
- 20h30:** Danse en ligne avec Suzanne et Serge Fréchette.



### Le mercredi 6 août au parc Roger-Rousseau, situé au 7501, avenue Rondeau

- 17h:** Début des activités. Gueuleton relish-moutarde (hot-dogs), animation avec clown, ateliers de maquillage et de tatouage.
- 18h:** Spectacle de Shilvi qui enchantera les jeunes avec ses chansons.
- 19h30:** Spectacle de l'orchestre à vents de musique de films: Concerts Campbell. Répertoire de musique de films, de jeux vidéo et de séries de télévision. Les concerts Campbell 2008 sont présentés par la Succession Campbell, grâce au Trust Royal.
- 20h30:** Danse en ligne avec Suzanne et Serge Fréchette.

### Le mercredi 16 juillet au parc des Roseraies, situé au 7070, avenue de la Nantaise

- 17h:** Début des activités. Gueuleton relish-moutarde, animation avec clown, ateliers de maquillage et de tatouage et trois structures gonflables.
- 19h:** Le Chat botté, spectacle du Théâtre de la Roulotte. Il était une fois une sorcière maléfique, un roi poltron et une princesse sous l'emprise d'une malédiction. Un pauvre meunier qui rêve de devenir chevalier. Et finalement, un chat futé et fort bien chaussé.
- 20h30:** Danse en ligne avec Suzanne et Serge Fréchette.



## Les matinées musicales sur l'herbe

L'arrondissement d'Anjou vous invite à mêler nature et culture en assistant aux matinées musicales sur l'herbe. Au programme cet été:

### Les Héros du dimanche: hommage aux dessins animés

Créé pour rendre hommage aux dessins animés des années 70, 80 et 90, ce groupe de justiciers masqués, composé de neuf chanteurs et musiciens, revisite et interprète les merveilleux thèmes qui ont su bercer l'enfance de plusieurs.

**Date: le dimanche 6 juillet 2008 à 12h30**

### Massiel Yanira

Un spectacle chaleureux et rythmé influencé de rythmes brésiliens, jazz et populaires. Accompagnée de quatre grands musiciens, Massiel combine sur scène ses propres compositions aux grands classiques latino-américains. Plaisir et ambiance estivale sont au rendez-vous!

**Date: le dimanche 20 juillet 2008 à 12h30**

### La chèvre de M. Séguin, conte musical pour la famille

Un M. Séguin ratoureux, une chèvre effrontée, un loup fataliste... Mais aussi un narrateur fieffé escroc. Le méchant boucher Maurice et un âne obsédé par les patates pourries... Peu importe comment on conte l'histoire. Un fait demeure: Les loups mangent les chèvres! GRRRRRRRRROUAAAAAAH!

Une création de l'opéra/théâtre Voxpopuli, en collaboration avec Les Coups de théâtre et l'Opéra de Montréal.

**Date: le dimanche 17 août 2008 à 12h30**

Spectacles pour toute la famille à voir absolument. Entrées libres. Annulation en cas de pluie. Lieu: Parc Lucie-Bruneau, 7051, avenue de l'Alsace  
**Information: 514 493-8200**  
*C'est l'occasion idéale pour pique-niquer!*

## À Anjou, fêtons l'été entre voisins

Pour une deuxième année consécutive, l'arrondissement d'Anjou invite ses citoyens à mettre sur pied une fête entre eux à la maison ou autour de celle-ci (cour, entrée de garage, rue, etc.) entre le **7 juin** et le **31 août**. L'objectif de ces mini-fêtes est de permettre aux citoyens de développer un esprit de voisinage chaleureux et sympathique.

Les Angevins intéressés à organiser une fête entre voisins devront compléter un formulaire afin d'obtenir le permis nécessaire à la réalisation de l'activité. Ces formulaires sont disponibles au bureau Accès Anjou, à la bibliothèque Jean-Corbeil et à sa succursale ainsi qu'à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social. Des affiches et des cartons d'invitation conçus pour la

promotion de l'activité sont également disponibles auprès de l'arrondissement.

Chaque demande sera évaluée selon des critères précis qui détermineront la faisabilité de l'événement: artères affectées, équipements utilisés, barbecue, nombre de participants, types d'activités. Vous devez allouer au moins dix jours ouvrables pour recevoir une réponse.

### Pour plus d'information:

M<sup>me</sup> Chantal Massy  
514 493-8213

Visitez le site de votre arrondissement:  
**ville.montreal.qc.ca/anjou**

# La ligne info flore et faune de Montréal est de retour!

Que vous soyez aux prises avec des problèmes de vers blancs sur votre pelouse, de plantes ou d'arbres malades ou encore de rats laveurs et de mouffettes, le Service d'information sur la nature en milieu urbain (SINMU) de l'Université McGill peut vous aider à trouver des solutions sécuritaires et écologiques. Créé il y a 20 ans déjà, le SINMU a pour mission d'assister les citoyens vivant en milieu urbain dans l'exercice de méthodes écologiques de protection de leur jardin et d'interaction avec les animaux sauvages. De plus, le SINMU peut répondre à des questions concernant l'adoption d'habitudes qui visent la protection de l'environnement comme les méthodes de compostage, l'utilisation modérée de l'eau, le recyclage, les produits naturels pour votre maison, etc.

## Comment communiquer avec le SINMU:

Le personnel du SINMU est disponible pour répondre à toutes vos questions durant la période du **5 mai au 16 août**, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Téléphone: **514 398-7882**

Courriel: **unis.macdonald@mcgill.ca**

Site Internet: **unis.mcgill.ca**

Adresse: **Université McGill**, Campus Macdonald, Bâtiment Raymond, local R3-038, Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3V9



## Concours Maisons fleuries

# Allez-y, embellissez!

Le comité d'embellissement de l'arrondissement d'Anjou vous invite à participer au concours Maisons fleuries 2008. Aucune inscription n'est nécessaire, seuls vos talents artistiques sont requis!

### Déroulement du concours

Le comité du concours parcourra les rues d'Anjou du **18 au 25 juillet** pour y recenser les plus beaux parterres et balcons fleuris. Des photos des aménagements retenus par le comité seront prises du 26 juillet au 1<sup>er</sup> août. Les gagnants seront honorés lors d'une soirée de remise de plaques honorifiques.

### Règlements du concours

Catégories: maisons unifamiliales, duplex, maisons de ville, balcons, copropriétés, commerces et industries

Critères de sélection: choix de végétaux, propreté de la propriété, aménagement paysager, beauté des végétaux et de la pelouse

### Sélection des gagnants

Le comité choisira un maximum de deux gagnants par catégorie et par quartier en fonction des critères de sélection. À noter que les gagnants de deux années consécutives ou ayant gagné deux fois en quatre ans ne seront pas retenus deux années de suite. Tous les participants ont une chance égale de gagner.

## Propreté et tonte de gazon

# Gardons notre Anjou propre

La tonte de gazon est une activité importante des mois d'été qui doit se faire tout en respectant notre voisinage et en gardant les rues de notre arrondissement propres. Nous tenons donc à vous rappeler qu'**il est formellement interdit de jeter librement vos rognures ou résidus de gazon à la rue ou en bordure des trottoirs**, sous peine de recevoir une contravention. Cette interdiction s'applique tant aux résidents d'Anjou qu'aux entrepreneurs ou compagnies d'aménagement paysager.



# L'EAU, une ressource à préserver

**En vue de préserver cette ressource vitale, l'arrondissement d'Anjou vous invite à faire preuve de vigilance durant la période estivale. Suivez les quelques conseils et règlements ci-dessous, ils feront de vous un consommateur d'eau responsable et averti.**

- Arrosez vos plantes et votre pelouse moins souvent, cela leur permettra de mieux enfoncer leurs racines dans le sol.
- Utilisez le système d'arrosage goutte à goutte.
- Étendez un paillis de matières végétales (écorces, feuilles, etc.) afin de réduire les pertes d'eau liées à l'évaporation et profitez d'un compost naturel.
- Arrosez avant que la rosée ne s'évapore, soit avant 8h.

**Extrait du règlement n° 1031 concernant l'arrosage dans l'arrondissement d'Anjou (article 8). Il est défendu:**

- de se servir de tuyaux d'arrosage à l'extérieur entre 8h et 18h;
- d'arroser lorsqu'il pleut;
- d'arroser plus d'une heure à la fois en tout temps;
- d'arroser de telle manière que l'eau tombe ou ruisselle dans la rue;
- d'utiliser plus d'un tuyau d'arrosage par bâtiment et d'y raccorder plus d'une lance, cette dernière ne devant en aucun cas avoir une ouverture de plus d'un quart de pouce.

Pour en savoir plus, consultez le site de RÉSEAU Environnement:

[www.reseau-environnement.com/tiki-index.php](http://www.reseau-environnement.com/tiki-index.php)



## Débarrassez-vous de vos pots de peinture de manière écologique

Dans la poursuite de ses efforts de gestion des matières résiduelles, **RECYC-QUÉBEC** a conclu une entente avec **Éco-Peinture**, qui vise à favoriser la récupération et la valorisation des contenants de peinture et des peintures qui sont mises au rebut. Ceci vous permet de rapporter vos contenants de peinture à des points de collecte comme l'écocentre de Rivière-des-Prairies, situé au 11400, rue Léopold-Christin. Éco-Peinture prend tout le reste en main et transforme les produits récupérés. Vous pouvez également vous procurer de la peinture recyclée.

Pour de plus amples renseignements sur ce programme ou pour obtenir les autres points de collecte dans l'arrondissement d'Anjou, visitez le site Internet de RECYC-QUÉBEC: [www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca) à la section *Nos programmes et services – Peintures mises au rebut*.



## Collecte de résidus domestiques dangereux (RDD)

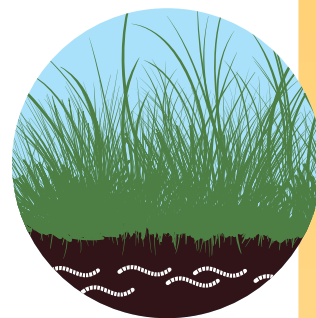
Une collecte de RDD aura lieu dans l'arrondissement d'Anjou le **samedi 5 juillet, entre 9 h et 17 h**, au parc Roger-Rousseau, situé au 7501, avenue Rondeau. Profitez-en pour vider garages et armoires de RDD qui vous encombreront comme vos vieux pots de peinture et vos piles ou les aérosols. À cette occasion, l'entreprise Kadisal récupérera les appareils électroniques et le matériel informatique dont vous voulez vous départir.

Les citoyens d'Anjou peuvent également aller porter leurs RDD à l'écocentre de Rivière-des-Prairies, situé au 11400, rue Léopold-Christin, à l'arrière de la cour de voirie (9255, boulevard Henri-Bourassa Est).

### Renseignements :

514 493-8000 pour l'arrondissement d'Anjou et 514 868-4277 pour l'écocentre.

## Pelouses et vers blancs De précieux conseils pour prévenir les vers blancs



L'éradication des vers blancs, larves de diverses espèces de hannetons et de scarabées, étant concrètement mission impossible, nous vous donnons ici quelques trucs pour prévenir l'invasion de votre pelouse.

### Assurez-vous que votre pelouse est dense et vigoureuse. Pour y parvenir :

- aérez la pelouse adéquatement ;
- fertilisez avec des engrais naturels à 100 % ;
- semez abondamment là où la pelouse est dégarnie ;
- améliorez la qualité du sol avec du compost ;
- tondez la pelouse à une hauteur de 8 cm (3 po).

### Nous vous recommandons également de :

- éteindre les lumières extérieures durant la nuit autour de la maison car les hannetons sont attirés par celles-ci ;
- installer un bassin d'eau savonneuse, sous un drap blanc éclairé par une lumière, afin de piéger les hannetons ;
- attirer les oiseaux insectivores (les merles et les étourneaux) qui se nourrissent de vers blancs. De plus, ne chassez pas les prédateurs naturels de vers blancs comme la fourmi ;
- semez un mélange de trèfle blanc nain, de féтуque rouge traçante et de ray-grass pour éloigner les vers blancs ;
- utilisez un traitement de nématodes, petits vers microscopiques qui contrôlent la quantité de vers blancs, afin de détruire 50 % à 70 % de ces derniers. Notez qu'un seul traitement est suffisant et qu'il doit se faire au mois d'août en maintenant le sol humide pendant 15 jours. Vous pouvez vous procurer ce traitement dans la plupart des pépinières.

### Un petit secret d'expérience :

Si des mammifères relèvent des petites plaques de pelouse pour manger les larves, vous pouvez les éloigner en appliquant un peu de farine de sang sur votre pelouse. L'odeur éloigne les animaux car elle leur rappelle l'odeur du danger. Vous pouvez trouver ce produit, qui agit aussi comme fertilisant, chez tous les commerçants qui vendent des plantes.

## Herbe à poux Aidez-nous à la combattre !

Au Québec, 10 % des gens sont affectés chaque année par le pollen de l'herbe à poux. Les coûts annuels pour combattre ce fléau sont de l'ordre de 50 millions de dollars. Bien qu'il soit difficile de l'éradiquer complètement, l'arrondissement d'Anjou travaille néanmoins depuis plus de 17 ans pour tenter d'en venir à bout. Ainsi, des étudiants sont embauchés chaque année pour sillonner les rues et les terrains en vue de détruire ces plants honnis.

Tout comme ces étudiants, vous aussi, vous pouvez contribuer à mettre cet ennemi commun hors d'état de nuire. Pour contrôler l'herbe à poux, la méthode la plus simple et la moins coûteuse demeure l'arrachage manuel des plantes. Vous n'avez rien à craindre car la plante n'est pas allergène au toucher. Avant le 1<sup>er</sup> août, il faut à tout prix arracher les plantes avant leur floraison, afin d'éviter que les fleurs libèrent leur pollen. Ainsi, elles ne se reproduiront pas et n'envahiront pas les terrains.

### Comment reconnaître l'ennemie ?

Il existe trois espèces d'herbe à poux : la petite, la grande et la vivace. La petite est la plus courante. Elle croît le long des trottoirs, dans les ruelles et autour des arbres bordant les rues. Sa hauteur à maturité peut varier de 10 à 100 cm (4 à 40 po). Ses feuilles sont d'un vert uniforme des deux côtés, très découpées, opposées à la base et alternes à l'extrémité supérieure. Sa tige est couverte de poils. Les fleurs mâles verdâtres sont regroupées en épis au sommet de la plante et peuvent mesurer jusqu'à 15 cm.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez visiter le site Internet de la Table québécoise de l'herbe à poux (TQHP) : [www.tqhp.ca](http://www.tqhp.ca)



## Un électroménager de trop chez vous ?

Au Québec, le Règlement sur les halocarbures du gouvernement provincial interdit aux citoyens de l'agglomération de Montréal de déposer avec les ordures ménagères leurs électroménagers de réfrigération, de congélation et de climatisation domestiques en raison de leurs gaz réfrigérants nuisibles à l'environnement.

Afin d'éliminer écologiquement ces électroménagers, l'arrondissement d'Anjou a mis en place une collecte distincte qui est effectuée par ses employés des travaux publics. Grâce à cette opération, ces encombrants électroménagers seront éventuellement débarrassés de leurs gaz nocifs.

Pour se prévaloir de ce service, les citoyens doivent téléphoner au bureau Accès Anjou au numéro 514 493-8000.

On vous demandera particulièrement d'enlever les portes du réfrigérateur et du congélateur et de les disposer avec votre électroménager dans votre entrée de garage ou près de votre résidence (évitiez de les mettre en bordure du trottoir).

## Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères aura lieu comme d'habitude le jour de la fête nationale du Québec et de la fête du Canada, soit les **mardis 24 juin** et **1<sup>er</sup> juillet** respectivement.



## Nouveau service

# Déchiquter plutôt que jeter

Les Angevines et les Angevins se préoccupent plus que jamais de la protection de l'environnement. En réponse à cet intérêt commun, l'administration d'Anjou a créé un service de déchiqutage gratuit de documents personnels disponible pour les citoyens.

Les services de déchiqutage protégés de la firme Iron Mountain offrent une solution d'élimination sûre, conforme, complète et économique de documents personnels et confidentiels en format papier. Un camion de déchiqutage sera sur le territoire **le samedi 14 juin** selon un horaire prédéterminé dans les aires de stationnement suivantes :

Mairie d'arrondissement, située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine de 9 h à 13 h.

Édifice municipal, situé au 7171, rue Bombardier de 13 h 15 à 16 h.

Nous encourageons tous les citoyens à utiliser ce service. Notre environnement s'en portera mieux.

**Pour tout renseignement, veuillez téléphoner au 514 493-8000.**



## En chantier cet été

Des travaux seront effectués cet été sur **l'avenue Goncourt entre les boulevards Châteauneuf et Wilfrid-Pelletier**. Nous élargirons l'avenue Goncourt en vue de permettre aux automobilistes de stationner de part et d'autre de la rue. Ces travaux comportent également la réfection du stationnement actuel des loisirs, se trouvant à l'intersection de l'avenue Goncourt et du boulevard Châteauneuf.

Bulletin d'information  
**Regards**  
sur Anjou

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication :  
Réalisation et conception graphique :  
Impression :  
Tirage :  
Distribution :

Aline Boulé  
DAA Communications  
Trahan Dugas imprimeur (TDI)  
22 000 exemplaires  
Société canadienne des postes  
(Médiaposte)  
514 493-8000  
ville.montreal.qc.ca/anjou  
2<sup>e</sup> trimestre 1980  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

Copyright 2008 par l'arrondissement d'Anjou.  
La reproduction totale ou partielle de Regards sur Anjou est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



**M. Luis Miranda**  
Maire d'arrondissement et  
conseiller de ville



**M<sup>me</sup> Andrée Hénault**  
Conseiller de ville pour  
l'arrondissement d'Anjou



**M. Gilles Beaudry**  
Conseiller d'arrondissement  
District Ouest



**M<sup>me</sup> Michelle Zammit**  
Conseillère d'arrondissement  
District Centre



**M. Rémy Tondreau**  
Conseiller d'arrondissement  
District Est

## Joyeuses fêtes nationales!

Les élus de l'arrondissement d'Anjou s'unissent pour vous souhaiter en chœur une joyeuse Saint-Jean-Baptiste et une heureuse fête du Canada en compagnie de votre famille et de vos êtres chers.

## Rappel



## Inspection des immeubles résidentiels (unifamiliaux, duplex et triplex)

### Avis aux propriétaires résidentiels

#### La Ville de Montréal inspecte les immeubles résidentiels

Les résidents de l'Île de Montréal demeurant dans un immeuble unifamilial, duplex ou triplex, seront visités par un technicien ou un évaluateur de la Direction de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal (DÉFVM). Ce dernier se présentera du lundi au vendredi entre **8 h et 18 h, et ce, jusqu'au 30 juin 2008.**

Muni d'une carte d'identité de la Ville de Montréal, le technicien procédera à un examen externe de la propriété. Cette opération vise à améliorer les données servant à l'évaluation de l'ensemble des immeubles résidentiels. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec le Réseau ACCÈS MONTRÉAL en composant le 311 ou visiter le portail Internet: **ville.montreal.qc.ca.**

### Soirées de danse estivales

#### Et « swingne » la compagnie!

Les traditionnelles soirées de danse en plein air seront de retour cet été à Anjou. Et ce ne sont pas nos danseurs émérites qui vont s'en plaindre!

Les soirées commenceront à 18 h et se termineront à 21 h. Venez vous joindre à nous tous les mercredis, du **9 juillet au 24 septembre**, dans le stationnement de la mairie d'arrondissement, située au 7701, boulevard Louis-H. La Fontaine.

Exceptionnellement, les soirées de danse se déplaceront aux dates et endroits suivants :

**Le 2 juillet: Anjou-sur-le-lac**

**Le 16 juillet: parc des Roseraies**

**Le 6 août: parc Roger-Rousseau**

Vous serez heureux d'apprendre que M. Serge Fréchette assurera l'animation de ces soirées entraînantes, avec sa fougue et sa bonne humeur habituelles. L'entrée est gratuite.

*Bienvenue à tous, petits et grands!*



## Un parc s'équipe d'un nouveau module de jeux

Compte tenu de l'usure du temps sur les modules de jeux du parc Lucie-Bruneau, l'arrondissement d'Anjou installera un nouveau module au début de cet été. Le nouveau module de jeux aux couleurs vives fera le bonheur des enfants âgés de 2 à 5 ans. De plus, il intègre efficacement apprentissage et plaisir alors que les tout-petits découvrent le monde.